Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212200356-20251209-DELIB20251201-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Isabelle RICHEUX, Caroline HAYCOX, Pascal L'HERMITTE, Frédéric BEAUCHAMP, Christophe PACE, Frédéric PÉRON, Virginie HENNOTE, Anne THIBAULT
Absents excusés : Brigitte PETITPAS, Marie MALLET, Céline BUCAILLE, Cédric GORIN
Pouvoir :
Secrétaire de séance : Isabelle RICHEUX

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 10 votants : 10

OBJET
Achat de radiateurs Délibération n° 2025-12-01

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la visite de sécurité, il a été noté que les radiateurs étaient à changer car ils sont trop vieux et obsolètes.

La société YESSS ÉLECTRIQUE de Dinan a fourni un devis de 1 371.84€ TTC pour 4 radiateurs, modèle Baléares 2 H BLC, radiateurs programmables et verrouillables dont seule la collectivité aura le code de déverrouillage :

- 1 de 500W (toilettes)
- 1 de 1 000W (vestiaire arbitre)
- 2 de 2 000W (un par vestiaire)

La dépense sera comptabilisée en section d'investissement, OP 249, article 2188.

Décision :
À l'unanimité, le conseil municipal valide l'achat de radiateurs de la société YESSS ÉLECTRIQUE pour 1 371.84€ TTC et autorise le Mme le Maire a signé les documents correspondants. La dépense sera comptabilisée en section d'investissement, OP 249, article 2188.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Isabelle RICHEUX

Le Maire,
Sandrine JUHEL

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 05/12/2025



